



La websérie des clichés du café du commerce sur les commissaires de justice

Ce vendredi 24 novembre sera diffusé le premier épisode (« Aigri, moche et méchant ») de la nouvelle websérie, Café Clichés, lancée à l'initiative de la Chambre nationale des commissaires de justice dans le prolongement de la création récente de la profession de commissaire de justice. Cette websérie met en scène, sur un registre plutôt décalé et humoristique, des comédiens ou comédiennes qui confrontent les préjugés, caricatures et fausses informations sur cette nouvelle profession (hérités principalement de l'ancienne profession d'huissier de justice).

La websérie *Café Clichés*, lancée ce 21 novembre avec la publication de la bande annonce, s'inscrit dans le prolongement de la naissance, en juillet 2022, de la nouvelle profession de commissaire de justice issue du rapprochement des huissiers de justice et des commissaires-priseurs judiciaires. Quelques mois après le lancement de la webtv de décodage juridique (Codejustice.tv), la nouvelle profession de commissaire de justice investit à nouveau le web dans un registre bien différent. Il s'agit, cette fois, d'une websérie à caractère humoristique dont la vocation est d'étonner, d'interroger, de faire rire ou sourire tout en informant avec pédagogie sur une profession méconnue ou mal connue. L'objectif de *Café Clichés* n'est pas de faire rire gratuitement : les séquences qui mettent en scène des personnages très humains dans leur quotidien sont avant tout au service d'une information grand public mais rigoureuse.

Présenter la diversité des profils et des activités des commissaires de justice

Café Clichés doit contribuer à humaniser la profession de commissaire de justice tout en apportant des réponses objectives aux idées reçues principalement héritées de l'ancienne profession d'huissier de justice. La websérie, créée et réalisée par Arkane Média, vise à présenter de manière accessible et parfois incongrue la diversité des profils et des activités des commissaires de justice. Symboliquement située dans un café afin de souligner l'évocation de clichés du "Café du commerce", la série met en scène deux protagonistes : un comédien ou une comédienne égrainant les préjugés, fausses informations ou caricatures associés aux commissaires de justice, et un autre interprète jouant le rôle d'un commissaire de justice, qui les récuse par des arguments factuels et objectifs. Chaque épisode met en avant un duo différent.

Ne pas se prendre au sérieux tout en diffusant des informations solides sur la réalité du métier

La série privilégie un registre plutôt décalé et un ton vivant, direct et familial tout en délivrant des informations solides sur la profession de commissaire de justice. À travers cette websérie, la profession démontre qu'elle peut évoquer son activité avec humour et un certain sens de l'autodérision tout en diffusant des informations sérieuses fondées sur la réalité de son métier. Les comédiens ou comédiennes qui font face aux commissaires de justice les « challengent » et ne se contentent pas d'un discours « langue de bois ». L'objectif principal est de dispenser des informations précises sans être rébarbatif. Cette websérie sera diffusée sur youtube et sur les différents réseaux sociaux de la profession de commissaire de justice mais aussi sur les différents médias sociaux de créateurs de contenus et influenceurs (deux comédiens de la websérie ont d'ailleurs cette double casquette).



Café Clichés EPISODE 1 : « *Aigri, moche et méchant* »
Diffusion le **24 novembre 2023**

Café Clichés EPISODE 2 : « *Racketter, c'est ton métier* »
Diffusion le 28 novembre 2023

Café Clichés EPISODE 3 : « *Expert en adultère* »
Diffusion le 1er décembre 2023

Café Clichés EPISODE 4 : « *Ma passion, c'est l'expulsion* »
Diffusion le 5 décembre 2023

Café Clichés EPISODE 5 : « *Les riches et les puissants d'abord* »
Diffusion le 8 décembre 2023

Café Clichés EPISODE 6 : « *Symboles, tarif et casseroles* »
Diffusion le 12 décembre 2023

Café Clichés la bande annonce

Chambre nationale des commissaires de justice :

Le 1^{er} juillet 2022, les huissiers de justice et les commissaires-priseurs judiciaires, professions anciennes d'officiers publics et ministériels, se sont réinventés pour devenir commissaires de justice sous l'égide d'une nouvelle gouvernance ordinaire commune. Établissement d'utilité publique et Ordre professionnel, la Chambre nationale des commissaires de justice est le seul organisme habilité à s'exprimer au nom de tous les commissaires de justice et à représenter officiellement l'ensemble de la profession auprès des pouvoirs publics. www.commissaire-justice.fr

CONTACT PRESSE

Raphaëlle DÉGATIER

Tel : +33 01 53 43 90 20

Port : +33 06 38 44 92 08

Mail : rdegatier@arkanemedia.com